



**CENAVI**  
Centre d'Education Naturelle de la Vision

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE « APPRENEZ A VIVRE SANS LUNETTES »  
METHODE BATES**

**Du 22 août 2022 (9h00) au 25 août 2022 (18h00) à LAMOTHE D'ALES (47800)**

Chez Murielle QUESSU  
45 Route de Saint Colombde Lauzun

Nom : Prénom :  
Adresse :

Code postal : Ville :  
Tél : E-mail :

Merci de préciser vos défauts visuels, si vous les connaissez, afin de personnaliser davantage le stage, en cochant la ou les cases concernées.

Sans Myopie Hypermétropie Astigmatisme Presbytie  
Pathologique oculaire. Précisez :

**Conditions générales d'inscription et de réservation :**

L'inscription, pour être prise en compte, doit obligatoirement se faire au moyen de l'imprimé Bulletin d'inscription, dûment rempli, daté et signé, accompagné d'un chèque du montant des arrhes requis pour le stage et libellé au nom **d'Harmonie de l'Être et de l'Habitat SASU**, à retourner à:

Philippe BOHEC  
941 Chemin de la goutte Berthaud  
71740 SAINT EDMOND

Les places étant limitées, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception en fonction des places disponibles.

En cas d'annulation dans les 15 jours précédant le stage, aucun remboursement des arrhes ne sera effectué.

Le montant du stage est de **395 €** (trois cent quatre-vingt-quinze Euros) et **ne comprend pas** l'hébergement ni les repas.

Les personnes ayant suivies un ou plusieurs ateliers, souhaitant se perfectionner et participer de nouveau à un ou plusieurs ateliers au sein de ce stage, bénéficieront **d'une remise de 50% sur le prix actuel du ou des ateliers** auxquels elles ont déjà participé.

Je déclare avoir pris connaissance des informations pratiques et des conditions générales d'inscription et de réservation et les accepter.

Je m'inscris au stage « Apprenez à vivre sans lunettes » et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque d'un montant de **130 €** (cent trente Euros).

DATE

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé »)